REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
N.I.F N° : 0 970 1401 50089 33

AVIS MODIFICATIF DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l' article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de delegation de service public .
Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant paticipés à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales minimale N°25/2026 paru sur les quotidiens nationaux: CAP DZ le : 15/09/2026 en langue etrangere, et un quotidiens en langue arabe et le BOMOP relatif A :

Opération : Acquisition des équipements électriques, électromécaniques et hydromécaniques des systèmes d'alimentation en eau potable existants (forages, SP et Station de traitement) W.Tiaret.

Lot N°02 : Acquisition des groupes électropompes horizontales au niveau des stations de pompage existants.

Que le projet de marché attribué provisoirement à : BOULAHIA Mourad – Tiaret- l'entreprise RAHMANI BELKACEM – Laghouat- a fait l'objet d'un refus de visa du CWM , A cet effet le service contractant a continué l'évaluation des offres financieres dont l'attribution provosoire a été modifiée comme suit :
Objet d'un avis d'attribution provosoire parut sur les cotidiens nationaux le 04/10/2026 quel'attribution provisoire du lot n°02 a été modifié suite au désistement du soumissionaire retenu pour ce lot, dont le service contractant a continué l'évaluation des offres financieres dont l'attribution provosoire a été modifiée comme suit :

Soumissionnaire retenu	Lot	Montant (DA)		Délai De livraison	Observation
		Proposé	Corrigé		
SARL GINEX. HATTABI Mohamed- Tiaret- NIF :001714042365715	02	52.003.000.00	52.003.000.00	60 Jours	Offre pré qualifiée techniquement classée en 4eme position le moins disant a désisté, le 2eme et le 3eme ont déjà bénificie des lots.

Au lieu de :

Soumissionnaire retenu	Lot	Montant (DA)		Délai De livraison	Observation
		Proposé	Corrigé		
BOULAHIA MOURAD NIF :099714042201516000000	02	36.580.600.00	36.580.600.00	60 Jours	Offre pré qualifiée techniquement et moins disante

Le reste de l'avis d'attribution provisoire demeure sans changement.
Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la premiére publication de l'avis d'attribution provisoire du marché auprés de la commision des marchés compténte conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de delegation de service public. si le dixiéme jour concide avec un jour férier ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Les candidats et soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres technique et finaciére sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats , par écrit .

Le Directeur